

Vous trouverez dans cet Info-DRMG un aperçu des sujets traités lors des rencontres du Département régional de médecine générale (DRMG) et du Conseil consultatif (CC) - DRMG qui se sont tenues le jeudi 15 décembre 2022.

## PREM 2023

Voici l'état de situation en date du 15 décembre 2022 pour le premier tour :

| RLS               | PREM 2023 | Avis de conformité octroyés acceptés | Avis de conformité octroyés et en attente d'acceptation | PREM résiduels |
|-------------------|-----------|--------------------------------------|---|----------------|
| Kamouraska        | 1         | 1                                    |   |                |
| Témiscouata       | 1         |                                      |   | 1              |
| Rivière-du-Loup   | 2         | 2                                    |   |                |
| Les Basques       | 1         | 1                                    |   |                |
| Rimouski-Neigette | 3         |                                      | 3   |                |
| La Mitis          | 1         |                                      | 1   |                |
| La Matapédia      | 1         |                                      |   | 1              |
| La Matanie        | 2         | 1                                    |   | 1              |
| <b>TOTAL</b>      | <b>12</b> | <b>5</b>                             | <b>4</b>  | <b>3</b>       |

Les démarches de recrutement se poursuivent pour les 3 postes résiduels aux RLS de La Matanie, du Témiscouata et de La Matapédia.

## Prochaines étapes :

- Entre le 20 décembre et le 10 janvier, le DRMG doit informer par écrit les candidats de la décision rendue;
- Le deuxième tour est du 21 janvier au 31 mars.
- Le MSSS transmet aux DRMG le 2 février la liste des médecins ayant indiqué le BSL comme choix au 2<sup>e</sup> tour

## État des effectifs

Voici l'état des effectifs en date du 15 décembre 2022 :

| Réseau local de services (RLS) | Arrivées effectifs en date du 2022-01-01 au 2022-12-15 | Départs effectifs en date du 2022-01-01 au 2022-12-15 | Médecins installés 2022-12-15 |
|--------------------------------|--|---|-------------------------------|
| Kamouraska                     | 3  | 1   | 29                            |
| Témiscouata                    | 3  | 0   | 31                            |
| Rivière-du-Loup                | 2  | 2   | 39                            |
| Les Basques                    | 2  | 1   | 15                            |
| Rimouski-Neigette              | 2  | 7   | 69                            |
| La Mitis                       | 1  | 1   | 22                            |
| La Matapédia                   | 1  | 1   | 25                            |
| La Matanie                     | 3  | 3   | 26                            |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>17</b>  | <b>16</b>   | <b>256</b>                    |

## État du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

Voici une mise à jour de l'état du GAMF en date du 12 décembre 2022.

| Réseau local de services (RLS) | Nombre d'inscriptions au GAMF en date du 20 juin 2022 | Nombre d'inscriptions au GAMF en date du 12 décembre 2022 | % de patients vulnérables, 12 décembre 2022 (A,B,C) |
|--------------------------------|---|---|---|
| Kamouraska                     | 583   | 892   | 43%   |
| La Matapédia                   | 552   | 889   | 40%   |
| La Mitis                       | 1117  | 1147  | 46%   |
| La Matanie                     | 4595  | 4548  | 60%   |
| Rimouski-Neigette              | 6617  | 6897  | 46%   |
| Rivière-du-Loup                | 2803  | 2975  | 43%   |
| Témiscouata                    | 667   | 665   | 40%   |
| Les Basques                    | 245   | 356   | 40%   |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>17179</b>  | <b>18369</b>  | <b>48%</b>  |

## Lettre d'entente 368 – Mise en œuvre au Bas-Saint-Laurent

### Inscription de groupe

Actuellement, plusieurs GMF et cliniques privées ont adhéré à l'inscription de groupe. Nous avons actuellement plus de 9367 patients associés à un groupe au Bas-Saint-Laurent.

Pour que vous puissiez facturer vos services relatifs à la mesure en temps opportun, vous devez consulter le Rapport d'accès en temps opportun (36-72 hrs) et vous assurer que vous respectez les cibles. Chaque médecin doit remplir une demande. Le rapport vous sera envoyé à votre adresse de courriel officielle.

Les rapports sont disponibles via l'hyperlien suivant : <https://www.hubsupportqc.com/hc/fr-ca/requests/new>

Accédez au formulaire à compléter et sélectionnez l'option: *Rapport d'accès en temps opportun (36-72 hrs) (médecins participants)*. Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'Infolettre 282 / 13 décembre 2022 de la RAMQ : <https://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2022/info282-22.pdf>

Pour les rapports en lien avec la prise en charge de groupe, c'est la même trajectoire, mais c'est seulement le médecin répondant qui doit demander le rapport pour le groupe. C'est le rapport : *Demande de rapport disponibilité GAP pour inscrits de groupe*.

## GAMF résiduel

Voici un tableau présentant l'impact de l'inscription de groupe sur le GAMF. Bien que les patients demeurent enregistrés au GAMF jusqu'à leur inscription auprès d'un médecin, le résiduel représente le nombre de patients non associés.

| RLS             | GAMF<br>12/12/2022 | Engagement<br>12/12/2022 | Résiduel<br>12/12/2022 |
|-----------------|--------------------|--------------------------|------------------------|
| Kamouraska      | 892                | 650                      | 242                    |
| Rivière-du-Loup | 2 975              | 2 000                    | 975                    |
| Témiscouata     | 665                | 200                      | 465                    |
| Basques         | 356                | 217                      | 139                    |
| Rimouski        | 6 897              | 2 900                    | 3 997                  |
| Mitis           | 1 147              | 250                      | 897                    |
| Matane          | 4 548              | 1 450                    | 3 098                  |
| Matapédia       | 889                | 400                      | 489                    |
| Total           | 18 369             | 8 067                    | 10 302                 |

## Préparation période haute circulation des virus

Le DRMG est au fait de la situation et suit les impacts sur la première ligne. Avec l'augmentation des cas pédiatriques, le ministère a demandé de mettre en place des trajectoires pédiatriques. La clientèle de 0 à 17 ans est invitée d'appeler le 811 afin d'être réorientée vers une clinique médicale au besoin. Nous avons rencontré au cours de la dernière semaine tous les GMF et cliniques privées adhérentes au HUB afin de leur exposer le besoin. Tous ont accepté d'offrir des plages de réorientations pédiatriques du 15 décembre au 16 janvier pour que le 811 puisse donner des rendez-vous directement dans les cliniques (via un centre de répartition). À noter que c'est un service temporaire déployé rapidement et qu'il se peut que certains enfants soient dirigés dans un GMF autre que celui dont il est inscrit.

Nous en profitons pour vous remercier de votre collaboration.

## Régulation

Un projet de régulation ambulancière verra le jour au Bas-Saint-Laurent vers la fin du mois de janvier 2023. Le projet inclut un rehaussement des effectifs du GAP afin d'assurer une réponse téléphonique rapide aux appels 911 classifiés non urgents. L'infirmière GAP-régulation évaluera le besoin de l'utilisateur ayant contacté le 911 et pourra proposer des alternatives à l'orientation ambulance-urgence. Le projet inclura également une deuxième phase dont le déploiement est prévu au printemps soit, la co-évaluation. La coévaluation se déroule dans un contexte où le technicien ambulancier paramédic est arrivé sur les lieux de l'urgence et constate une situation non urgente. En collaboration avec l'infirmière GAP-régulation, ils pourront évaluer le besoin de l'utilisateur et l'orienter vers le service le plus approprié. Le projet pilote du Bas-Saint-Laurent devrait être étendu par la suite à 7 autres régions du Québec qui n'ont présentement pas de services de régulation préhospitalière.

## Services transitoires

Dans le but d'inclure des activités de prévention clinique et de dépistage dans les fonctions du Guichet d'Accès en Première ligne (GAP), deux infirmières dédiées à nos services transitoires, Jessica Poirier et Véronic Fougère, entreront en fonction d'ici la fin de l'année 2022. Les services transitoires visent à offrir un suivi aux personnes en attente d'un médecin de famille (orphelins) qui présentent des besoins de santé complexes ou chroniques en attendant une prise en charge par un médecin de famille. L'utilisation d'ordonnances collectives, d'ordonnances individuelles d'ajustement, la collaboration avec des médecins répondants pour chaque RLS ainsi que l'adhésion au DMÉ sont autant d'outils qui procureront une grande autonomie aux infirmières des services transitoires.

## Formation FMOQ offerte au BSL

Vous recevrez une invitation au cours des prochaines semaines pour une formation offerte par la FMOQ, soit *L'organisation du travail et la gestion du temps*. Cette formation a été organisée pour permettre les médecins du BSL de faire la formation avec des médecins de leur milieu avec le même contexte clinique. Il y avait aussi un intérêt de certains GMF de faire la formation ensemble pour permettre des modifications de pratiques du groupe.

Voici les objectifs de la formation :

- mettre en place une séquence définie pour l'optimisation du déroulement des visites médicales dans sa pratique.

- maintenir une tenue de dossier ciblée et conforme en utilisant le DME de façon optimale et efficiente.
- gérer de manière efficace, réaliste et diligente les résultats de laboratoire.
- assurer le suivi des messages et retours d'appels des patients en respectant les normes médico-légales et ses limites personnelles.
- recadrer les demandes et les attentes des patients pour atténuer la lourdeur des suivis tout en respectant les standards déontologiques.

La formation sera offerte à Rivière-du-Loup le 23 février et à Rimouski 24 février.

## Trajectoire Syndrome post-infectieux - Volet COVID longue

Afin de répondre aux besoins de la population du Bas-Saint-Laurent en lien avec les symptômes présents au-delà de 4 semaines chez les personnes ayant eu une infection à la COVID-19, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a mis en place une clinique spécialisée en syndromes post-infectieux liés à la COVID longue.

Critères d'admissibilité au service (tous ces critères doivent être présents pour admettre une personne au service)

- Infection à la COVID-19 confirmée;
- Présence de signes et de symptômes au-delà
- de 4 semaines après l'infection à la COVID-19;
- Persistance de signes et de symptômes qui ne
- peuvent être expliqués par une autre condition et qui n'existaient pas avant l'infection;
- Acceptation de la personne d'être contactée par un membre de l'équipe de la clinique spécialisée et de recevoir les services offerts.

## Mécanismes d'accès

1. Remplir le formulaire de référence BL0428 ayant pour titre : Service de soutien aux personnes atteintes de la COVID longue, qui est intégré dans les formulaires Myles.
2. Acheminer le formulaire :
  - par télécopieur : 418 727-4507
  - par courriel : [aaor.regional.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:aaor.regional.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

## **Précisions programme GMF et programme GMF accès-réseau**

Il y a un nouvel Addendum au Programme GMF. Voici la trajectoire pour retrouver l'information sur le site de la FMOQ.



FÉDÉRATION DES MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

Accueil > Pratique > Organisation de la pratique > GMF

Vous y retrouverez le document faisant état des mesures en place dès maintenant pour le rehaussement des ressources professionnelles dans les GMF et les GMF-AR ainsi que la présentation du président de la FMOQ, Dr Amyot, pour expliquer les dispositions du rehaussement des ressources en GMF.

## **Départs**

### **La présidente directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent**

Le DRMG souhaite rendre hommage à madame Isabelle Malo, PDG au comité de direction du DRMG depuis l'instauration du CISSS du Bas-Saint-Laurent en 2015 et auparavant comme directrice générale de l'Agence de la Santé de Services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Madame Malo a démontré un réel engagement à soutenir

les activités en première ligne. Elle a su défendre et prioriser, lorsque requis, les activités des cliniciens qui oeuvrent au bénéfice des patients. On lui souhaite maintenant du temps pour les projets personnels qui lui tiennent à coeur.

### **Deux coordonnatrices médicales locales**

Au cours des prochains mois, deux CML du territoire prendront leur retraite bien méritée. Il s'agit de Dre Jacynthe Vallée de La Matapédia et Dre Lucile Martin du Kamouraska. Elles ont été d'excellentes collaboratrices depuis plusieurs années, tant régionale que locale. Nous souhaitons souligner leur engagement au cours des dernières années à soutenir et favoriser l'accès aux services de première ligne. Nous leur souhaitons une bonne continuité.

Si vous avez des questions en lien avec les informations se trouvant dans cet Info-DRMG, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du comité de direction du DRMG.

|                   |                                       |
|-------------------|---------------------------------------|
| Rimouski-Neigette | Myriam Croteau<br>Olivier Groulx      |
| Témiscouata       | Guido Côté                            |
| Rivière-du-Loup   | Jean-François Hérard<br>Maxime Dionne |
| Kamouraska        | Dominique Lepage                      |
| Les Basques       | Éric Lavoie                           |
| La Mitis          | Isabelle Descoteaux                   |
| La Matanie        | Pierre-Luc Sylvain                    |
| La Matapédia      | Catherine Poirier                     |

Vos commentaires sont précieux, car cet Info-DRMG est pour vous informer des travaux du comité de direction du DRMG. N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires ou des suggestions.

Vous pouvez avoir accès aux versions antérieures des Info-DRMG par l'équipe TEAMS : MED - CISSSBSL Première ligne médicale DRMG-DSP.

La prochaine rencontre régulière du DRMG est prévue le 19 janvier 2023.

Nous en profitons pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et bonne année 2023.

Rédaction : Dre Monique Léger

Révision : Dr Éric Lavoie

Collaborateurs : Mme Chantal  
Descoteaux, M. Jean-Simon Belleau et M.  
Michaël Fillion

Correction : Mme Julie Chassé